

A/ Opérations au crédit du compte

| N° | Intitulé de l'opération | Définition de l'opération | Mots clés-étendus | Mots-clés réduits |
|----|-------------------------|--|-------------------|-------------------|
| 1 | Versement d'espèces | Le compte est crédité du montant d'un versement d'espèces. | versement | vrst |
| 2 | Réception d'un virement | Le compte est crédité du montant d'un virement. | virement | vir |
| 3 | Remise de chèque(s) | Le compte est crédité du dépôt pour encaissement d'un ou de plusieurs chèque(s). | remise chèque(s) | rem chq |

B/ Opérations au débit du compte

| | | | | |
|---|--------------------------------|--|------------------|----------|
| 4 | Émission d'un virement | Le compte est débité du montant d'un virement, permanent ou occasionnel libellé en euros au profit d'un bénéficiaire. | virement | vir |
| 5 | Émission d'un virement SEPA | Le compte est débité du montant d'un virement SEPA, permanent ou occasionnel libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA (soit 32 pays : les 30 de l'Espace Economique Européen constitué des 27 pays de l'Union Européenne ainsi que de la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande + Suisse + Monaco). Son exécution nécessite l'utilisation des codes IBAN (International Bank Account Number) et BIC (Business Identifier Code, anciennement Bank Identifier Code) | virement SEPA | vir SEPA |
| 6 | Émission d'un chèque de banque | Le compte est débité du montant d'un chèque émis à la demande du client par la banque. | chèque de banque | chq bq |

| N° | Intitulé de l'opération | Définition de l'opération | Mots clés-étendus | Mots-clés réduits |
|----|---|--|-----------------------|--------------------|
| 7 | Paiement d'un chèque | Le compte est débité du montant d'un chèque émis et que le bénéficiaire a présenté au paiement. | chèque 'n° du chèque' | chq 'n° du chèque' |
| 8 | Paiement d'un prélèvement | Le compte est débité du montant d'un prélèvement libellé en euros, ponctuel ou récurrent présenté au paiement par le créancier. | prélèvement | prlv |
| 9 | Paiement d'un prélèvement SEPA | Le prélèvement SEPA est en euros et permet de régler les factures régulières ou ponctuelles auprès d'un créancier français, mais également auprès d'un créancier de l'espace SEPA dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA (soit 32 pays : les 30 de l'Espace Economique Européen constitué des 27 pays de l'Union Européenne ainsi que de la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande + Suisse + Monaco). Son exécution nécessite l'utilisation des codes IBAN (International Bank Account Number) et BIC (Business Identifier Code, anciennement Bank Identifier Code) | prélèvement SEPA | prlv SEPA |
| 10 | Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) | Le compte est débité du montant d'un titre interbancaire de paiement (TIP) présenté au paiement par le créancier. | TIP | TIP |
| 11 | Paiement par carte (la carte est émise par la banque) | Le compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement par carte. | carte | carte |
| 12 | Remboursement périodique de prêt | Le compte est débité, à l'échéance contractuelle convenue, du montant du capital, des intérêts et des frais d'assurance éventuels. | échéance prêt | éch prêt |

| N° | Intitulé de l'opération | Définition de l'opération | Mots clés-étendus | Mots-clés réduits |
|----|--|--|-------------------|-------------------|
| 13 | Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque | Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces, effectué sans émission de chèque, dont le décaissement est réalisé au guichet de l'agence. | retrait | ret |
| 14 | Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets | Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces effectué au moyen d'une carte de retrait ou de paiement à un distributeur automatique de billets. | retrait DAB | ret DAB |

C/ Frais bancaires et cotisations

| | | | | |
|----|--|--|---|---------------------------------------|
| 15 | Cotisation à une offre groupée de services | Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation d'une offre de prestations de services groupées. | cotisation "nom de l'offre groupée " | cotis "nom de l'offre groupée " |
| 16 | Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement | Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de la cotisation à une offre d'assurance couvrant notamment la perte ou le vol des moyens de paiement | cotisation "nom de l'offre assurance " | cotis "nom de l'offre assurance " |
| 17 | Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS...) | Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de l'abonnement à son offre de services de banque à distance. | abonnement "nom du service de la banque à distance" | abon "nom du service" |
| 18 | Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS | Le compte est débité des frais perçus par la banque au titre de l'abonnement à son offre d'alertes sur la situation du compte, ainsi que, le cas échéant, des frais perçus lors de chaque envoi de SMS | abonnement « nom du service d'alertes SMS » | abon « nom du service d'alertes SMS » |
| 19 | Cotisation carte | Le compte est débité du montant de la cotisation de la carte. | cotisation carte | cotis carte |
| 20 | Droits de garde | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières. | droits de garde | ddg |
| 21 | Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS...) | Le compte est débité des frais perçus par la banque à chaque utilisation des services de banque à distance. | frais utilisation "nom du service" | frais util 'nom du service" |
| 22 | Frais de location de coffre-fort | Le compte est débité des frais de location d'un coffre-fort. | frais location coffre | frais coffre |
| 23 | Frais de mise en place d'un virement permanent | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'un virement permanent. | frais mise en place virement | frais mep vir per |
| 24 | Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la mise en place d'une autorisation de prélèvement. | frais mise en place prélèvement | frais mep prlv |
| 25 | Frais d'émission d'un chèque de banque | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un chèque de banque. | frais chèque banque | frais chq bq |

| | | | | |
|-----------|--|---|-----------------------------------|--------------------------|
| 26 | Frais d'envoi de chéquier | Le compte est débité des frais d'envoi d'un (ou plusieurs) chéquier(s). | frais envoi chéquier | frais envoi chqier |
| 27 | Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque | Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsque celle-ci bloque une carte et s'oppose à toute transaction en cas d'utilisation abusive de cette carte. | frais opposition carte abusive | frais oppo carte abu |
| N° | Intitulé de l'opération | Définition de l'opération | Mots clés-étendus | Mots-clés réduits |
| 28 | Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chèque(s). | frais opposition chèque | Frais oppo chq |
| 29 | Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour opposition sur un ou plusieurs chéquier(s) | frais opposition chéquier | frais oppo chqier |
| 30 | Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision | Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision | frais lettre information | frais lettre info |
| 31 | Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé | Le compte est débité des frais perçus par la banque lorsqu'elle informe le client, par lettre, que le compte est à découvert sans autorisation ou a dépassé le montant ou la durée autorisés | frais lettre info compte débiteur | lettre cpte déb |
| 32 | Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision | Le compte est débité des frais forfaitaires perçus par la banque pour un rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision | forfait pour chèque rejeté | forfait chq rejeté |
| 33 | Frais par paiement d'un prélèvement | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour le paiement d'un prélèvement présenté par le créancier. | frais prélèvement | frais prlv |
| 34 | Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision | Le compte est débité des frais perçus par la banque quand le solde disponible du compte est insuffisant pour régler le montant du prélèvement présenté au paiement par le créancier et l'opération est rejetée. | frais prélèvement impayé | frais prlv imp |
| 35 | Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour un retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque | frais retrait DAB | frais ret DAB |
| 36 | Frais par avis à tiers détenteur | Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure de l'administration fiscale pour l'obtention d'une somme qui lui est due. | frais avis tiers détenteur | frais atd |

| | | | | |
|----|--|--|----------------------------------|----------------|
| 37 | Frais par opposition à tiers détenteur | Le compte est débité des frais liés à une procédure des collectivités territoriales, établissements publics et d'autres catégories d'organismes pour l'obtention de sommes qui leur sont dues. | frais opposition tiers détenteur | frais otd |
| 38 | Frais par saisie-attribution | Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure judiciaire initiée par un créancier pour obtenir une somme qui lui est due. | frais saisie-attribution | frais sais |
| 39 | Frais pour opposition administrative | Le compte est débité des frais bancaires liés à une procédure du Trésor public pour le recouvrement de sommes dues à l'Etat notamment au titre d'amendes ou de condamnations pécuniaires de caractère pénal. | Frais opposition administrative | Frais oppo adm |

| N° | Intitulé de l'opération | Définition de l'opération | Mots clés-étendus | Mots-clés réduits |
|----|--|---|---------------------------------------|-------------------|
| 40 | Frais par virement occasionnel | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement occasionnel comportant les coordonnées bancaires correctes du bénéficiaire (BIC+ IBAN ou RIB) | frais virement | frais vir |
| 41 | Frais par virement occasionnel incomplet | Le compte est débité des frais perçus par la banque lors de l'émission d'un virement pour lequel les coordonnées bancaires du bénéficiaire (BIC et/ou IBAN et/ou RIB) sont absentes ou incorrectes. | Frais virement incomplet ou incorrect | Frais vir inc |
| 42 | Frais sur virement permanent | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'émission d'un virement permanent. | frais virement permanent | frais vir per |
| 43 | Frais de recherche de documents | Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la recherche et l'édition, à la demande du client, de documents concernant le compte. | frais de recherche | frais rech |
| 44 | Intérêts débiteurs | Le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur du compte pendant un ou plusieurs jours. | intérêts débiteurs | Int deb |
| 45 | Commission d'intervention | Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...) | Commission intervention | Com interv |
| 46 | Frais de tenue de compte | Frais perçus pour la tenue du compte | Frais tenue de compte | Frais tenue cpt |